

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE



AVIS PUBLIC

Avis spécial aux résidents du Village de Fort-Coulonge.

Fermeture de la bibliothèque municipale

Malheureusement, seulement 5 % de la population sont utilisateurs de la bibliothèque, donc due, au manque de participation la bibliothèque ferme ses portes.

À la suite de l'adoption du budget provisoire pour l'année 2023 lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 2 décembre 2022, le conseil municipal de la municipalité du village de Fort-Coulonge, a résolu de fermer définitivement la bibliothèque.

En date du 3 décembre, la bibliothèque est officiellement fermée. Nous demandons aux utilisateurs qui ont emprunté des livres ou autre de les retourner à la municipalité de 8 h et 16 h, ou de les déposer dans la boîte verte à la porte de la municipalité avant le 7 décembre.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Special notice to the population of Fort-Coulonge.

Closure of the municipal library

Unfortunately, since only 5% of the population is using the library, we have decided to close it effective December 3, 2022.

Following the provisional budget for 2023 and during an extraordinary meeting held on December 2nd, the counsel of the town of Fort-Coulonge resolved to close the library.

We ask that if you have a book or other to please return it to the municipality between 8 a.m. and 4 p.m., or leave it in the green box at the door before December 7th. Thank you for your collaboration.

We thank you for your understanding and cooperation.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 956 du code municipal du Québec.

DONNÉ À FORT-COULONGE, QUÉBEC, CE 3^e jour du mois de décembre deux mille vingt-deux.

NAOMIE RIVET
Directrice générale/
Greffière-Trésorière